Pour poursuivre l'oeuvre de la C.E.L.

Numéro d'inventaire : 2011.01732
Type de document : imprimé divers
Éditeur : Coopérative de l'Enseignement Laïc (Cannes)
Imprimeur : CEL
Date de création : 1985 (vers)
Description : Brochure papier, pliée.
Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm
Notes : Appel lancé à l'initiative de quelques sociétaires pour jeter les bases d'une nouvelle C.E.L.
Mots-clés : Méthodes pédagogiques actives (y compris la coopération scolaire, classes vertes, méthode Freinet)
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 6

A l'initiative de quelques sociétaires, un appel a été lancé afin de jeter les bases d'une nouvelle C.E.L. Sa diffusion à tous permet à chacun de choisir un avenir pour notre entreprise.

Pour poursuivre l'œuvre de la C.E.L.

• La crise économique et le climat pédagogique ont eu raison de la C.E.L. Malgré quelques soubresauts, il faut se rendre à l'évidence, elle est aujourd'hui condamnée.

• Pourtant, plus que jamais,
— face à la réaction pédagogique présente...
— face à la montée de la droite...
il faut reprendre l'initiative.

Une nouvelle C.E.L., solide et efficace, est indispensable :

— Pour assurer la liberté de création et d'édition des outils pédagogiques au service des enfants.
— Pour assurer l'indépendance du mouvement face à tout pouvoir.

C'est donc une nouvelle C.E.L. qu'il faut construire :

— Recréée par ses militants les plus convaincus.
— Riche des apports de tous ceux qui apprécient la valeur des productions coopératives.
— Rigoureuse dans sa gestion et le service rendu.
— Concentrée sur l'édition des revues et outils pédagogiques et débarrassée du souci de la distribution que d'autres peuvent assurer mieux qu'elle.
— Dotée de moyens suffisants pour résister à la montée probable de la réaction.

Le moment est grave. Oublions les déceptions, évitons les querelles intestines et resserrons les rangs pour perpétuer l'idéal pédagogique de C. Freinet, idéal qui, plus que jamais, reste le nôtre.

POUR UNE NOUVELLE C.E.L.

Le point de la situation

L'année 1984 n'a pas apporté le redressement espéré par rapport à 1983.
Les abonnements se sont globalement maintenus mais n'ont pas rattrappé le niveau de 80-81.
Ce qui porte à **3 millions de F.** la perte subie en 4 ans par abonnements non souscrits.
Par ailleurs la vente hors abonnements des produits fabriqués par la CEL a continué de baisser.
L'augmentation de plus de 25 % des ventes de papeterie n'a pas réussi à combler cette brèche, d'autant plus qu'elle nécéssite des moyens accrus en trésorerie.

En fonction de ces mauvais résultats la Banque des Coopératives se fait tirer l'oreille pour continuer d'apporter son soutien qui était de l'ordre de 1,5 million en période de pointe.

Sans cette aide, **et même si elle présente un compte d'exploitation en équilibre pour la prochaine année**, la CEL se trouvera dès le mois d'avril, en situation de cessation de paiement et se verra dans l'obligation de déposer son bilan.

En cas de dépôt de bilan

Si aucune solution de rechange n'est trouvée et acceptée par le Tribunal de commerce, la CEL devra cesser son activité et sera mise en liquidation judiciaire.

Ses biens, s'ils ne sont pas bradés, sont suffisants pour payer les créanciers.
Mais, les abonnés ne recevront pas toutes les revues pour lesquelles ils ont souscrit et les camarades qui ont prêté de l'argent (Caisse d'économie et Créditeurs associés) risquent de faire les frais de l'opération.

Sauvegarder l'essentiel

C'est en fonction de cette situation qu'est né le projet de nouvelle CEL.
Tout d'abord, parce qu'en cas de dépôt de bilan, cette nouvelle société peut espérer obtenir du Tribunal de commerce l'autorisation de poursuivre l'activité.

Mais cela à deux conditions:

1. qu'elle présente un compte d'exploitation prévisionnel équilibré
2. qu'elle ait un capital suffisant pour assurer les besoins de trésorerie

Ensuite parce que, si l'activité doit continuer, la CEL doit se restructurer sur des bases nouvelles lui évitant de retomber dans les faiblesses qu'elle a connues. Faiblesses pas toujours bien comprises des sociétaires qui voient dans la mauvaise organisation les raisons du mauvais fonctionnement alors que celui-ci découle, comme la mauvaise organisation, des faiblesses de structure et du manque de moyens.

LA CEL RESTE LA SEULE MAISON D'EDITION ENCORE AUX MAINS DES ENSEIGNANTS EDITANT, EN TOUTE INDEPENDANCE, DES REVUES DONT LA QUALITE EST RECONNUE PAR TOUS. ALLONS-NOUS LA LAISSER MOURIR ?

Si nous ne le voulons pas, il ne faut compter que sur nous-mêmes.

La nouvelle CEL

Vous trouverez ci-après les grandes lignes d'un projet de nouvelle CEL, élaboré après qu'un bon nombre de camarades aient répondu qu'il fallait faire quelque chose pour que la CEL ne disparaisse pas.
La réussite de ce projet dépend de la détermination de ceux qui acceptent de le prendre en charge et de faire l'effort suffisant pour que le capital constitué couvre les besoins.

L'effort financier demandé, compte tenu des possibilités d'étalement ne paraît pas disproportionné par rapport aux moyens des enseignants.

Il est difficile de croire que le mouvement Freinet et ses sympathisants soient incapables de regrouper un millier de personnes acceptant cet effort pour sauver le résultat de 60 années de travail militant.

En première conclusion: si la nouvelle CEL est un échec et si aucune solution miracle n'est trouvée

- la CEL déposera son bilan dans les prochains mois
- elle cessera son activité
- ses biens seront mis en liquidation
- les camarades qui lui ont prêté de l'argent devront sans doute se résigner à le perdre

C'EST A CELA QU'IL FAUT PENSER D'ABORD AVANT DE SE POSER D'AUTRES QUESTIONS

PROJET DE NOUVELLE CEL

Recréer la CEL

Bien que ses objectifs n'aient pas à être remis en cause, assurer la survie serait insuffisant. Si la nouvelle CEL doit retomber dans les faiblesses qu'elle a connues, faute de moyens et de politique réfléchie, il est préférable de renoncer.

Il nous faut une CEL forte, recréée par ses militants les plus convaincus, enrichie par l'apport de tous ceux qui, dans l'école et hors de l'école, apprécient la valeur de ses productions élaborées coopérativement, les uns et les autres acceptant un effort financier à la mesure de leur engagement ou de leur estime.

Cette force sur laquelle nous comptons, ne devra pas être dilapidée par une activité irréfléchie ou désordonnée qui la ramènerait très vite à la situation actuelle. Il faudra la gérer rigoureusement, avec l'aide de techniciens de la gestion, sans influence sur le contenu, mais sachant faire mesurer les conséquences techniques et économiques de chaque projet d'édition.

Il ne s'agit pas d'en faire un champ d'expérience ou une vitrine sociale, mais de concilier les aspirations légitimes des travailleurs avec les conditions nécessaires à la réussite de l'objet pour lequel elle a été créée.

Il ne faudra pas céder à la démagogie en laissant croire qu'on peut faire n'importe quoi n'importe comment. Il faudra se résoudre à l'étude de marché, à n'éditer que ce qui répond à un besoin réel, à évaluer la quantité de demandeurs et à faire payer le juste prix de la réalisation. Tant pis pour ceux qui voudraient faire croire qu'une coopérative peut toujours faire mieux et moins cher que les autres.

Gérer le capital humain

Combien d'efforts n'ont pas abouti parce qu'ils n'ont pas été coordonnés et soutenus efficacement. Combien de projets abandonnés et de déceptions parce que l'aide qui aurait été nécessaire n'est pas arrivée au bon moment.

Il ne faudra pas recommencer ce gâchis d'énergie. Il ne faudra plus laisser les militants se lancer dans des actions qui ne peuvent aboutir parce qu'il n'a pas été prévu les moyens indispensables pour en assurer la réussite.

Réfléchir avant d'entreprendre, décider en connaissance de cause, soutenir efficacement jusqu'à son terme le projet adopté, mettre en place les moyens et les actions pour le faire connaître au plus grand nombre, tel devra être le processus normal du fonctionnement de la nouvelle CEL.

Recherche et création

Cela ne veut pas dire que la recherche ne devra pas être soutenue. Bien au contraire car elle est le garant indispensable de la vie. Mais c'est dans la mesure ou le secteur éditorial reposera sur des bases saines que les chercheurs et les créateurs pourront être épaulés efficacement et que pourront fleurir les "éditions légères".

Assurer la solidité financière

Il faut rompre une fois pour toutes avec la fragilité financière, avec la politique de la corde raide et les fins de mois difficiles qui absorbent la plus grande part de l'énergie de ceux qui ont la charge de diriger.

Cette assise financière indispensable oblige à placer la barre à un niveau relativement élevé comparativement aux moyens des enseignants. Mais ce n'est qu'à ce prix que l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Constitution du capital

Tout d'abord, il faut constituer un capital, souscrit par les plus convaincus, sous forme de parts d'une valeur de 3000 F., libérables éventuellement par versements échelonnés sur deux ans, le premier devant être au moins égal à 750 F.

Ces parts ne seront pas versées à fonds perdus. Elles constitueront une valeur, éventuellement revalorisée pour éviter l'érosion monétaire, cessible au bout d'un certain temps et transmissible si tel est le souhait du souscripteur.

Cela peut avoir l'apparence du capitalisme et rebuter certains. Mais la grande différence est qu'il n'est pas question que ces parts rapportent de l'argent mais simplement conservent leur valeur dans une entreprise qui a décidé de ne plus gaspiller ses forces.